

## Éducation, culture et philosophie au Québec

Je suis sûr que les membres de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial sont des gens de bonne volonté, je sais aussi qu'ils aimeraient bien que l'on reçoive leur évaluation comme un beau défi à relever au cours des prochaines années. Malheureusement pour les enseignantes et les enseignants de philosophie, le *Rapport synthèse* de la Commission s'avère assez décevant. Les membres de la Commission ont beau écrire que « le principal défi qu'aurait à relever les enseignants de philosophie au cours des prochaines années est d'accroître l'intérêt des élèves pour leur discipline », comment peuvent-ils croire que, pour ce faire, nous modifierons, encore une fois, le premier cours ou en retournant, encore une fois, nous recycler en pédagogie ?

D'une réforme à l'autre, le temps passe, les décideurs changent, les anciens dossiers sont envoyés aux archives, puis l'on recommence à zéro et l'on nous propose, sans perspective historique précise, de nouveaux aménagements administratifs ou pédagogiques. Pour en juger, allons au texte...

Concernant le premier cours de philosophie, les commissaires écrivent : « L'introduction d'une thématique dans le premier cours de philosophie ainsi qu'une plus grande diversification des contenus et des approches pédagogiques sont des avenues qui méritent d'être explorées plus à fond. » À propos de la thématique, il faut rappeler aux commissaires que les profs de philosophie l'ont modifiée en 1977, en 1984, en 1994, mais sans que cela ne change vraiment la réputation de la philosophie. Alors, pourquoi cela devrait-il mieux fonctionner aujourd'hui ? Les commissaires n'en disent pas un mot. Le *Rapport synthèse* donne plutôt un exemple de thématique, soit la « citoyenneté » et la « démocratie », un exemple bien mal choisi et qui révèle le caractère improvisé de la recommandation : a) en abordant la pensée grecque, le premier cours de philosophie va précisément à la source de la notion de citoyenneté ; b) le troisième cours de philosophie est justement consacré aux valeurs éthiques et politiques des sociétés démocratiques.

Quant à la diversification des contenus et des approches, les membres de la Commission font preuve d'une rare candeur en écrivant que « la philosophie représente pour de nombreux élèves, et par ricochet pour les professeurs, un défi particulier » pour proposer aussitôt de « mettre sur pied des activités de perfectionnement didactique à l'intention des enseignants de philosophie ». Encore ici, la pertinence d'une telle mesure est fort discutable : a) comme leurs collègues des autres disciplines, les enseignantes et les enseignants de philosophie ont participé à de très nombreuses activités de formation pédagogique (pensons au programme PERFORMA) ; b) en matière d'éducation, au lieu d'être en quête d'une pédagogie miraculeuse, il est parfois préférable de méditer la pensée de Goethe : « on n'apprend que de qui on aime » ; c) la philosophie ayant été depuis plus de deux mille ans au cœur de l'école, beaucoup de philosophes ont participé au développement de la pédagogie ; d) les auteurs du *Rapport Parent* ont tenu à placer la philosophie au cœur de l'enseignement collégial parce que « le plan d'universalité où se situe la philosophie aide la personne à voir sa vraie place dans le

monde des réalités et des idées et répond ainsi à l'une des inquiétudes et à l'un des besoins les plus profonds. »

On l'aura compris, le défi de l'enseignement philosophique n'a donc rien à voir avec la force d'« animation » du prof ou avec le degré de « participation » de l'élève. Il est plutôt de nous inscrire, à travers l'exercice et le partage du jugement, dans une remise en cause radicale où sont posées les quelques questions qui donnent un sens à l'existence humaine. Et ce défi, les jeunes voudraient bien le relever, car ils savent parfaitement qu'il en va de leur entrée dans la modernité.

Or, justement, les élèves et les profs appartiennent à une jeune société, ils ne peuvent pas encore compter sur un solide relais social ou culturel. En effet, la société québécoise commence à peine à nous donner des penseurs de réputation internationale et des œuvres importantes à étudier et à enseigner. Il faut du temps pour former des gens qui oseront s'inscrire dans une école de pensée, pour l'approfondir et l'enseigner par la suite avec rigueur et passion. Et encore du temps pour que la société accueille ces œuvres, ces écoles de pensée, cet enseignement.

Il faudrait faire un test, à savoir demander aux gens de notre entourage – et pourquoi pas aux commissaires – s'ils peuvent nommer des philosophes d'ici, des gens qui ont une œuvre publiée et qui sont lus, enseignés, discutés et consultés. La liste ne sera pas très longue, n'est-ce pas ?

Malgré tout, un très grand nombre de jeunes relèvent le défi de la philosophie. On connaît évidemment l'une des principales causes de cette réussite, tout comme l'on sait aussi pourquoi elle n'est pas aussi forte qu'on le souhaiterait : dans un contexte scolaire, c'est-à-dire avec plus de trente étudiants par classe, l'apprentissage de la philosophie apparaît plus facile à tous ceux et à toutes celles qui ont reçu une formation littéraire adéquate. Ils représentent la majorité, soulignons-le.

Malheureusement, la philosophie semblera une montagne à franchir pour ceux et pour celles qui éprouvent des difficultés de lecture. C'est d'ailleurs pourquoi, à partir des données statistiques qu'elle a recueillies sur la réussite, « la Commission recommande de considérer, pour les élèves dont la moyenne au secondaire est faible, le report du premier cours de philosophie ou de *Humanities* après avoir suivi le premier cours de langue [...] ».

Mais, avec une telle recommandation, quel message veut-on lancer ? Le secondaire n'est-il pas déjà trop long ? Autrement dit, on avance ou on recule ? J'aimerais bien qu'on me le dise. ■

André Baril  
Professeur de philosophie  
Cégep régional de Lanaudière à Joliette  
abaril@collanaud.qc.ca